

VOUS POUVEZ PREVENIR VOS PROCHES EN RELAYANT CE COMMUNIQUE



TEMOIGNAGES DE VICTIMES D'ESCROQUERIES EN LOZERE*

Phishing : un mail ça peut faire très mal !

« J'ai reçu une lettre du service des impôts me demandant de communiquer mes références bancaires, ainsi que mes identifiants et mon code afin qu'ils puissent me rembourser un trop perçu. Des sommes m'ont été prélevées, c'était une escroquerie »
« J'ai reçu un courriel de ma banque me demandant mon identifiant et mon code d'accès à mon compte en ligne. Mon compte a été vidé ».

➔ @ le code de ma carte est strictement confidentiel. Nul n'est en droit de me le réclamer (banque, administration...). Ne jamais communiquer votre identifiant, code d'accès ou mot de passe.

L'escroquerie à la fausse loterie :

« J'ai été avisé par courrier que j'avais gagné une grosse somme d'argent à un jeu. Mais avant, j'ai dû verser une somme afin de récupérer le gain. J'ai versé l'argent et je n'ai jamais rien reçu ».

➔ @ Je ne réponds jamais à ce type de proposition : si je n'ai pas joué, je ne peux pas gagner.

L'escroquerie au distributeur :

« Je suis allée au distributeur pour retirer de l'argent. Ma carte est restée prisonnière. Une personne obligeante m'indique qu'elle vient d'être victime du même problème. Elle me conseille vivement de retaper mon code confidentiel. Je l'écoute mais malgré cela la carte ne ressort pas. Quelques jours plus tard, de l'argent est débité de mon compte ».

➔ @ Je récupère systématiquement les factures des cartes bleues.

@ Je tape toujours mon code confidentiel à l'abri des regards.

@ Je décline l'offre des inconnus qui me proposent leur aide pour récupérer ma carte.

@ Lorsque ma carte est avalée par le distributeur, je fais avertir par tous moyens ma banque pour faire opposition.

@ Je détruis soigneusement ma carte en fin de validité.

Transactions virtuelles, pertes biens réelles

« J'ai trouvé une chaîne hi-fi à vendre sur internet. Le vendeur m'a demandé de régler par mandat. J'ai fait ce qu'il demandait. Le mandat a été encaissé. Aujourd'hui encore, je n'ai toujours pas reçu la chaîne hi-fi ».

➔ @ Ma banque peut me délivrer à la demande un numéro de carte bancaire virtuel et unique pour chaque transaction. J'utilise celui-ci pour mes paiements par internet.

« J'ai vendu ma voiture sur un site internet. L'acheteur me remet un chèque et prend la voiture. Ma banque me contacte pour me dire que le chèque est faux. Je n'ai plus ma voiture, et je n'ai plus l'argent ».

@ Je m'assure que je suis sur un site avec paiement sécurisé, son adresse commence au moment de la transaction par « https »

« J'ai payé un achat sur un site internet avec ma carte bancaire. Quelques mois plus tard, je m'aperçois que des retraits sont effectués sur mon compte pour payer des voyages que je n'ai jamais réservés ».

@ Je ne paye jamais mes achats avec un mandat payable au porteur. En effet, il n'est pas possible de retrouver la personne en ayant bénéficié.

@ Je suis très méfiant surtout lorsqu'une affaire paraît trop belle.

@ Si je vends ou achète un bien onéreux, j'organise une rencontre avant la transaction.

Signalez systématiquement les faits sur la plateforme anti-escroquerie mise en place par le ministère de l'intérieur :

- site internet : www.internet-signalement.gouv.fr
- numéro info-escroquerie : 0 811 02 02 17

COMMENT DEPOSER PLAINTE SI VOUS ETES VICTIME

au commissariat ou à la gendarmerie

munissez vous de tous les renseignements en votre possession :

références du (ou des) transferts d'argent déjà effectués, références de la (ou des) personnes contactées : adresse de messagerie ou postale, pseudos utilisés, numéros de téléphone, fax, copies des courriels/courriers échangés, renseignements pouvant aider à l'identification de l'escroc.